

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### La CRÉ satisfaite de sa rencontre avec le ministre Gignac

**Saguenay, le 13 février 2012** – La Conférence régionale des élus (CRÉ) a rencontré cet après-midi à Saguenay, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Clément Gignac afin de faire le point sur le barrage Jim Gray.

Suite à cette rencontre, le président de la CRÉ, M. Georges Bouchard, commente: « *M. Gignac nous a confirmé trois points qui alimenteront nos réflexions sur le sujet. Premièrement, le Produit forestier résolu (PFR) a bel et bien perdu les avantages économiques que procurait le barrage Jim Gray. Deuxièmement, il nous a affirmé que le barrage ne serait pas transféré à Hydro-Québec, et finalement, que l'énergie produite servirait exclusivement au développement industriel et économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.* »

La CRÉ retient de cet entretien que toutes les options sont envisageables pour assurer le maintien des avantages tirés de l'exploitation du barrage Jim Gray, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour la CRÉ, la prochaine étape sera de discuter des différentes avenues en regard de ce dossier, à son conseil d'administration qui se tiendra ce jeudi après-midi.

– 30 –

Source : **Mathieu Gravel**, coordonnateur des communications CRÉ  
Téléphone: (418) 547-2102, poste 231  
Cellulaire : (418) **690-9802**